

## **MOTION DE LA COMMISSION EXECUTIVE DU SNICA-FO**

La Commission Exécutive du SNICA-FO statutairement réunie à Beaumont Saint-Cyr, affirme la nécessité de combattre toute tentative de destruction des services publics.

A ce titre, elle exige un recrutement suffisant d'IPCSR pour mettre en œuvre l'ensemble de leurs missions statutaires et améliorer leurs conditions de travail.

Pour les DPCSR, confrontés depuis des années à un dépassement sévère du temps de travail réglementaire, à la multiplication des tâches et aux contraintes grandissantes liées à leurs missions, le SNICA-FO revendique un renfort d'effectifs au sein des BER afin d'éviter l'exposition aux RPS (Risques Psycho-Sociaux).

Concernant notre revendication d'une unité plateau à 14 minutes en moto, l'Administration se réfugie derrière le besoin supposé de 4 ETP (équivalent temps plein) supplémentaires au niveau national pour rejeter notre proposition. La Commission Exécutive réaffirme que les dix minutes envisagées par unité sont très insuffisantes. Elle dénonce cette vision purement comptable et productiviste de la DSR et engage le secrétariat général du SNICA-FO à la combattre.

Quant aux systèmes de réservation de places sur internet, « *Candilib* » et l'expérimentation occitane « *Créneaux dispos* », ils doivent être compatibles avec le temps de travail réglementaire des ID-PCSR. La Commission Exécutive dénonce le manque de moyens humains et matériels pour les BER concernés par l'expérimentation. Elle exige une fiabilisation parfaite du dispositif avant sa généralisation. Ni les agents ni les usagers ne doivent subir de conséquences néfastes suite à ce déploiement !

Par ailleurs, la loi de transformation de la fonction publique, passée en force malgré l'opposition unanime des syndicats, constitue un recul sans précédent pour les agents et les services publics. Ce texte qui met à mal le statut général et les statuts particuliers, prévoit notamment le recours aux contractuels dans la fonction publique au détriment du recrutement de fonctionnaires, favorise les suppressions de postes et les externalisations de services publics. Il équivaut à plus d'inégalités dans les rémunérations et les carrières, à plus de mobilités contraintes alors même que les CAP seront supprimées dans leurs prérogatives actuelles.

Dans la droite ligne de sa Confédération, la Commission Exécutive du SNICA-FO, affirme la nécessité d'une unité d'action syndicale la plus large possible pour le retrait de la réforme sur les retraites, le maintien et l'amélioration des 43 régimes. Elle confirme que la retraite par points voulue par le gouvernement a pour seuls objectifs de réduire les pensions, de repousser l'âge de départ et de supprimer le principe d'un montant garanti. A ce titre, la réponse à apporter au gouvernement doit être à la hauteur de l'attaque. C'est pourquoi le SNICA-FO soutient la proposition de la confédération FO de rejoindre, par un appel interprofessionnel, la grève unie des syndicats de la RATP et des transports, à compter du 5 décembre prochain, pour mettre en échec le projet Macron/Delevoeye.

Adoptée à l'unanimité le 10 octobre 2019